

quait de base et de but, du moment que les membres du Conseil, qui m'avaient choisi comme collègue, n'y seraient plus.

«Sur cela le Prince prit une autre attitude. Il commença par s'excuser des paroles qu'il avait prononcées ; il pleurnicha, disant qu'il ne pouvait pas référer au Roi du retrait du Cabinet pour le motif indiqué, sans s'exposer à toute la mauvaise humeur de Sa Majesté. Il finit par dire qu'il regrettait le sentiment qui lui avait inspiré les paroles prononcées ; qu'il priait les membres du Conseil d'oublier celles-ci et de vouloir continuer à administrer le Grand-Duché.

«M. Simons déclara alors, qu'en présence des dernières paroles de Son Altesse Royale, il ne trouvait aucun empêchement à continuer les fonctions de président du Conseil. Les autres membres déclarèrent y adhérer, et la séance fut levée.

«Plus tard le Prince n'eut plus l'air de se souvenir de cette séance. Il lui avait suffi sans doute d'avoir exhalé sa mauvaise humeur.»

A cette relation ajoutons encore la description de quelques manies du Prince, assez anodines en soi, mais suffisantes pour exaspérer l'homme méticuleux qu'était Thilges.

«Avec les meilleures intentions du monde il était fort gênant pour les membres du Gouvernement.

«Quand il était à Lahaye il suffisait d'envoyer les projets d'Arrêtés au Secrétaire du Roi pour les affaires du Grand-Duché à Lahaye, pour obtenir la signature du Prince. Mais il n'en était pas de même quand le Prince se trouvait dans le Grand-Duché pour l'ouverture de la Session de la Chambre des députés, et pendant une partie de cette Session. Alors il adressait parfois de longues lettres aux membres du Gouvernement sur les affaires à l'étude à la Chambre, ou à lui soumises en projet. Il fallait lui répondre de même par de longues explications, ce qui nous prenait beaucoup de temps, et nous causait de l'ennui.

«Il venait souvent présider le Conseil de Gouvernement à des jours non fixés d'avance. A 10 heures du matin, quand les membres du Gouvernement étaient occupés dans leurs bureaux, arrivait une lettre de l'aide de camp du Prince, annonçant que celui-ci viendrait présider le Conseil de Gouvernement à 11 heures. Il fallait retourner chez soi pour faire un peu de toilette, puis rentrer à l'hôtel du Gouvernement. La séance présidée par le Prince durait jusqu'à 2 heures. Le Prince nous entretenait de toutes sortes d'affaires administratives. Nous ne pouvions rentrer chez nous qu'après 2 heures, alors que l'heure de notre dîner, fixée à midi, était depuis longtemps écoulée. De là malaise et indisposition pour moi qui jouissais d'un estomac faible s'accommodant mal à ce dérangement de plus de 2 heures pour le dîner. Jamais le Prince ne nous a demandé si cela nous convenait. C'était son heure ; nous n'avions qu'à nous y prêter. Il arrivait parfois qu'un des membres du Gouvernement, momentanément absent, manquait au Conseil présidé par le Prince. Celui-ci alors, pour des raisons que je n'ai jamais pu m'expliquer, ne faisait que parler, pendant la plus grande partie de la séance, des affaires du département de